

Date de mise à jour : 01/07/2025

Poste occupé précédemment par : HATCHI

☐ X Mobilité Interne ☐ Redéploiement ☐ Création

Code poste RH : 7612

Personne à contacter : Eric Guiraud

Fonction : CRH

Tél : 06.45.21.64.71

Courriel : eric.guiraud@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	RESPONSABLE DE L'ESPACE DEPARTEMENTAL DES SOLIDARITES
Cadre d'emplois/catégorie	Attaché ou Conseiller socio-éducatif (CSE), Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités/ DASIPE Direction de l'action sociale de l'Insertion et des Parcours Emploi /SAST Service action sociale territoriale.
Lieu de travail	Espace Départemental des Solidarités (EDS) IVRY SUR SEINE
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous l'autorité du Responsable Social Territorial (RESOT)

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La direction de l'action sociale de l'Insertion et des Parcours Emploi (DASIPE) mène une politique d'accueil et de soutien auprès des publics de tous âges dans leur accès aux droits, l'insertion et le développement de leur autonomie. L'EDS exerce, sur son territoire d'intervention, des missions d'actions médico-sociales et éducatives relevant du service public départemental. Il réunit 3 ou 4 équipes pluridisciplinaires : service social de polyvalence, enfance, PMI et espace autonomie, qui concourent à, et/ou mettent en œuvre des missions de prévention, de protection, de suivi et d'accompagnement de la population d'un territoire mono ou pluri-communal. Ces missions sont mises en œuvre dans une approche globale et partenariale qui favorise les projets collectifs, complémentaires de l'accompagnement individuel.

MISSION DU POSTE

Le responsable assure la responsabilité générale du management, du pilotage, de l'organisation et de la supervision des activités au quotidien de l'EDS.

Il assume l'encadrement hiérarchique du Responsable Polyvalence Adjoint au REDS et l'ensemble des agents administratifs de l'EDS (à l'exception de la PMI et des espaces autonomie).

Pour le territoire d'intervention de l'EDS, Il assure la représentation de l'EDS, du Service, de la Direction, du Conseil Départemental, auprès des autres services et des partenaires.

Il garantit la cohérence et la mise en œuvre du projet départemental, et le décline en projet de service. Dans le respect de l'organisation définie en inter-direction, il garantit la continuité du service et la gestion globale du service.

Il accompagne les professionnels au changement dans toutes les évolutions institutionnelles et de métier.

Il assure l'intérim de ses adjoints sur les urgences (conseil technique, animation de l'instance de régulation, la validation des écrits professionnels ...).

Il porte la dynamique transversale de l'EDS et favorise le bon fonctionnement de l'équipe d'encadrement.

Il s'implique dans la dynamique territoriale partenariale et dans la dynamique de la direction.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les activités principales

Sous la responsabilité du Responsable Social Territorial, le responsable d'EDS :

1. Il est responsable de l'établissement EDS :

- Assure la gestion des moyens humains et matériels de l'EDS en veillant à l'adéquation moyens/besoins nécessaires à la réalisation des missions et objectifs.
- Est responsable de la sécurité de l'EDS.
- Organise le fonctionnement global du service et est garant de sa continuité.
- A en charge le pilotage de l'activité et son contrôle.
- Assure le reporting de l'activité de l'EDS (rapport d'activité).

2. Il assure l'encadrement hiérarchique et technique du Responsable Polyvalence Adjoint au REDS dont il définit les délégations et de l'ensemble des agents administratifs (à l'exception de la PMI et des espaces autonomie).

- Assure l'accueil, l'intégration, l'adaptation au poste, l'évaluation annuelle.
- Favorise le déroulé de carrière, valide les congés et formations.
- Veille à l'utilisation des outils métiers.
- Participe au soutien technique individualisé et collectif, prioritairement des agents administratifs et des travailleurs sociaux en fonction de la répartition des délégations ou des thématiques.
- Concourt à la dynamique d'équipe, par l'animation de réunions ou d'instances de réflexion collective.
- Organise les délégations.
- Est garant de la mise en place du site qualifiant.

3. Il met en œuvre les politiques d'action sociale départementale :

- Assure l'effectivité de l'accueil des différents publics du Territoire
- Analyse des besoins,
- Pilote et assure la conception des projets.
- Anime les groupes de travail.
- Est garant de la cohérence et de la mise en œuvre du projet départemental et le décline en projet de service.

4. Il assure la représentation de l'EDS, du Service, de la Direction, du Conseil Départemental, auprès des autres services et des partenaires.

- Développe et anime le partenariat.
- Favorise ou s'inscrit dans la mise en réseau d'acteurs (santé mentale, adultes vulnérables...).
- Développe des projets sociaux avec des partenaires et des actions innovantes adaptées aux réalités locales.
- Pilote le Conseil de Vie Sociale de l'EDS et favorise la participation citoyenne et notamment des actions d'Aller Vers.

5. Il porte la dynamique transversale de l'EDS :

- Garant de l'implication des travailleurs sociaux de la DASPE dans les évaluations de protection de l'enfance.
- Met en synergie l'équipe de direction de l'EDS (responsables adjoint polyvalence, responsable enfance, médecin de PMI et responsable de l'espace autonomie).
- Assure l'organisation des réunions de Direction au sein de l'EDS et des groupes de travail transversaux divers.
- Pilote la mise en œuvre et le portage du projet de service en lien avec les autres cadres.
- Participe aux instances transversales PMI et ASE selon les modalités validées en inter-Direction.

6. Il s'implique dans la dynamique territoriale :

- Participe aux réunions territoriales animées par le RESOT
- Participe aux groupes de travail et autres projets territoriaux pilotés par le RESOT ; à ce titre, peut être positionné comme chef de projet
- Travaille en cohésion avec les autres cadres de territoire et participe, si besoin, aux remplacements à l'échelle territoriale selon l'organisation définie avec le RESOT

7. Implication dans la dynamique de la Direction

- Participe aux réunions de Responsables EDS pilotées par le Service Action Sociale Territorial (SAST)
- Séminaires de Direction, Séminaires de Pôle
- Participe aux groupes de travail pilotés par le Pôle, la Direction, le SAST, le SIE

8. Il assure l'Intérim :

- **du Responsable Enfance** conformément au protocole inter-directions conformément à la durée définie : organise, en lien avec l'Inspecteur ASE/responsable de la CRIP, la mise en œuvre des IP, la gestion des urgences ASE ; contribue à la validation des écrits en cas d'urgence.
- **du Responsable Polyvalence Insertion**: conseil technique, animation de l'instance de régulation, la validation des écrits professionnels.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES

Connaissances	Indispensables à la prise de poste Maîtrise : - de l'environnement territorial, - des politiques publiques dans le domaine de l'action sociale et de l'insertion - de la législation sociale - du statut de la fonction publique territoriale - Maîtrise et utilisation des outils informatiques usuels
	A acquérir au cours de l'activité ➤ Utilisation des logiciels métiers (ORIAS...)
Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste ➤ Compétences en matière d'animation, de développement du partenariat, de conduite de projets, de réunion, de médiation et de management, de suivi de l'activité
	A acquérir au cours de l'activité

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes	Relations internes : avec l'ensemble des professionnels de l'EDS : polyvalence, équipe territoriale, service enfance, PMI, espace autonomie, services centraux de la DASPE (Direction, chefs de services, conseillers techniques, MRH) et avec les services de la DPEJ, DA, DHAB et les directions supports (DSI, DL, DB,...)
- Externes	Relations externes : avec l'ensemble des partenaires locaux : élus, CCAS, CAF, Education nationale, missions locales, acteurs de santé, associations ...
Conditions particulières D'exercice	Déplacements fréquents, permis de conduire souhaité.
Moyens mis à la disposition de l'agent	Moyens informatiques usuels et logiciels métiers.

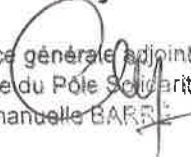
EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Souhaité : Diplôme d'un des métiers de la filière sociale Diplômes supérieurs appréciés
Expériences	Exigée : 5 années d'exercice professionnel dans la filière sociale. Expérience de management, conduite de projets, suivi d'activité et du travail en partenariat.

Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui ☐ non ☒	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI / ~~NON~~ Si oui, préciser à quel titre n°2 Responsable de circonscription ou d'unité départementale d'action sanitaire et sociale des départements (Décret n°2006-779 du 3 Juillet 2006 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels de la fonction publique territoriale) Nombre de points : 35
- Indemnités de fonction sujétion et expertise : Responsable d'Etablissement
- SEGUR si cadre d'emploi des conseillers socio-éducatifs : 49 points

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
Cathy MBOUDOU EFFA Cheffe du service Action Sociale Territoriale 	Valérie GRETH Directrice de l'Action Sociale 	Emmanuelle BARRE Directrice générale adjointe Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités Emmanuelle BARRE 

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
	24.07.2025	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable du service recrutement et intégration Coralie DUBOIS 

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution

